

L'Association Socio-Educative des Cèdres en 5 questions

❶ Quel est son but ?

- Participer à « l'œuvre éducative et culturelle de l'établissement ».
- Développer l'esprit de coopération.
- Organiser les loisirs des élèves.
Conformément aux statuts de l'Association.

❷ Quelles sont ses actions ?

- Organisation et gestion des foyers des élèves.
- Organisation des sorties culturelles (Puy du Fou, Futuroscope...), spectacles, événements sportifs (Stade Malherbe de Caen)...
- Participation financière aux séjours linguistiques et culturels proposés par l'Établissement.
- Création, financement, animation de club ou ateliers,
Exemples : Club musique et théâtre, diverses Décorations, Matériels sportifs et de sonorisation etc...

❸ Comment devient-on membre ?

Pour être membre actif, il faut bien sûr accepter les statuts de l'association et s'acquitter d'une cotisation fixée par l'Assemblée Générale annuelle.

Cotisation pour l'année 2021/2022 : **5.00 €uros** (l'année 2018/2019 : l'adhésion était de 7.80 €)

❹ Quel est l'intérêt de la carte de membre de l'ASE ?

Cette carte permet :

- **D'accéder aux foyers des élèves** et d'en utiliser les équipements (tables de tennis de table, jeux de sociétés..).
- De participer à un club, ou atelier, dans les limites des places disponibles.
- **De participer à une sortie organisée par l'ASE** (Futuroscope, Stade Malherbe...) suivant les places disponibles.
- **De bénéficier d'une réduction** plus importante sur certaines sorties, activités, ou spectacles proposés par l'Établissement (sorties scolaires d'une à plusieurs journées).
- De soumettre des suggestions aux Correspondants A.S.E qui participent à des réunions du Conseil d'Administration.

❺ Comment puis-je adhérer à l'ASE ?

Il suffit de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de le remettre à l'un des correspondants ASE de ta classe avec le montant de ta cotisation. Ta carte te sera remise quelques jours plus tard.

NB: Toutes suggestions ou propositions d'aide seront les bienvenues. Nous manquons d'animateurs compétents et bénévoles !

M. C. Levaltier
Président de l'ASE

M. F. LEVEL
Le Chef d'Établissement

✂=====

Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

verse une cotisation de 5.00 € pour l'année scolaire 2021/2022.

Fait à Flers le ____/____/____

Signature de l'adhérent (élève) :

Accord et signature du responsable légal de l'élève :